

*Code criminel*

ceux qui partagent leurs options philosophiques la jugent acceptable.

Un autre argument couramment utilisé en faveur de l'avortement est que cette méthode constitue un moyen efficace de contrôler les naissances à une époque de surpopulation. Cet argument est fort inquiétant, car on pourrait l'invoquer facilement pour supprimer les vieillards, les criminels, les invalides ou les arriérés mentaux. Une société civilisée ne peut tolérer qu'on ait recours au meurtre pour diminuer la population et l'avortement est absolument inacceptable comme méthode de contrôle démographique.

Enfin, de même qu'on prétend que l'avortement serait une sorte de contrôle démographique, on affirme qu'il pourrait prévenir la venue d'un enfant non désiré. Fondé sur de tels motifs, l'avortement paraît intolérable à quiconque croit que le fœtus est un être humain. Je ne pense pas que même en considérant avec soin les arguments présentés par les partisans de l'avortement, on puisse accepter celui-ci sauf lorsque la vie de la mère est en danger. Cependant, la mesure que je propose aujourd'hui ne suffit pas par elle-même à lutter contre cette tendance. Ce ne devrait être qu'un élément d'un programme d'ensemble. Les partisans de l'avortement ont raison d'affirmer que, tant que les femmes enceintes, soumises à une tension sans pareille, considèrent l'avortement comme le seul moyen d'échapper à une situation insupportable, les lois sur l'avortement seront enfreintes.

Si nous voulons vraiment réduire le taux d'avortement et si nous compatissons aux misères des femmes en détresse, en tant que membres d'une société, nous devons être prêts à mettre nos moyens financiers, notre appareil législatif et nos moyens de persuasion morale du côté de la vie. Ce sont là les autres éléments d'une politique qui, à mon avis, pourrait renverser l'orientation que nous avons prise. En premier lieu, tous les niveaux de gouvernement doivent collaborer pour améliorer l'éducation en matière de contraception au Canada. Il faudrait renouveler nos programmes éducatifs pour lutter contre l'ignorance et ainsi diminuer le nombre de ces tragédies humaines. En second lieu, il faudrait fournir gratuitement les moyens contraceptifs par l'intermédiaire des programmes de soins médicaux pour supprimer les problèmes financiers empêchant le recours aux contraceptifs, et troisièmement, il faudrait assister davantage les sociétés d'aide à l'enfance dans l'importante tâche qu'elles accomplissent.

● (1710)

Quatrièmement, le gouvernement fédéral doit exhorter les gouvernements provinciaux à abroger les lois qui désavantagent les enfants illégitimes. Nous devons mettre tous les enfants sur un pied d'égalité, quel que soit l'état civil de leurs parents. Cinquièmement, la société doit, par tous les moyens possibles, aider les mères célibataires à traverser la période critique. Au lieu de cela, la persécution et la discrimination contre les mères célibataires sont aberrantes. Nous devons supprimer tout stigmate qui marque les femmes qui donnent naissance à un enfant naturel, et les aider au lieu de leur rendre la vie plus pénible.

Sixièmement, nous devons accorder une aide financière aux groupes qui conseillent les femmes sur les solutions autres que l'avortement. A l'heure actuelle, le gouvernement fédéral subventionne les groupes qui facilitent les avortements, mais il n'appuie pas ceux qui œuvrent pour faire baisser le nombre d'avortements. Septièmement, nos programmes d'assistance sociale devraient prévoir des prestations convenables pour les parents nécessiteux, car

la venue d'un enfant de plus est pour de nombreuses familles une grande cause de traumatisme quand l'argent manque.

J'estime que, parallèlement à la réforme de nos lois sur l'avortement, ces propositions pourraient entraîner une forte diminution du nombre des innocentes victimes de l'avortement. En l'occurrence, j'exhorte donc les adversaires en présence non seulement à modifier la loi, mais aussi à élaborer les politiques nécessaires en vue de venir en aide à des milliers d'êtres humains en difficulté. Le débat actuel ne doit pas obnubiler notre esprit au point d'en oublier ceux-là mêmes que nous prétendons aider. D'ici quelques années, le Parlement et tous les Canadiens seront confrontés avec un certain nombre de questions qui mettront notre jugement collectif à l'épreuve. L'euthanasie, la manipulation des gènes, la psychochirurgie et l'avortement nous obligeront à décider de ce qui fait de nous des êtres humains et de la façon de préserver en nous ce caractère.

L'application de la technologie moderne à nos problèmes sociaux a eu pour effet d'étendre la durée de notre vie en la dépersonnalisant. En effet, en même temps que notre espérance de vie allonge, que notre tâche s'allège, que nos heures de loisirs se multiplient, que nos connaissances se diversifient et que notre prospérité augmente, voici que notre sens de la destinée s'émousse et que nos rapports avec autrui se dépersonnalisent. La technologie a même réussi à transformer nos idées et notre attitude concernant la mort. L'homme, libéré des épidémies mortelles qui faisaient naguère des ravages au sein des anciennes sociétés, s'enorgueillit d'avoir maîtrisé la nature et limité les guerres; cependant, la technologie comporte un moins beau côté, puisqu'elle permet la destruction calculée, dépersonnalisée et à distance d'autres êtres humains, et nous paraissent considérer le meurtre aseptisé et méthodique comme une marque du progrès de notre civilisation.

Nous avons été témoins d'un exemple de la théorie que j'avance pendant le débat sur la peine capitale: un de mes collègues a proposé une mesure qui, à son avis, rendrait la mort plus attrayante; il s'agirait de substituer à la corde de pendu une simple piqûre indolore. La guerre moderne faite du haut des airs, à partir de sous-marins ou de bases de missiles représente le summum de la destruction à distance. Nous n'avons plus à voir ceux que nous tuons, et tout paraît beaucoup plus «propre» qu'autrefois.

Il en va de même pour l'avortement. Nous ne connaissons pas le fœtus, nous ne pleurons pas sa perte; nous en sommes arrivés au point où nous y voyons simplement des chairs inutiles, presque une tumeur cancéreuse qu'il faut se faire enlever. Les partisans de l'avortement vous diront qu'il est maintenant très facile, très sûr et pratiquement sans douleur. L'avortement est une solution facile, rapide et nette à nos problèmes. De fait, il est devenu si simple et si acceptable qu'une récente étude rapportait, dans le numéro du 16 novembre 1974 de la revue de l'Association médicale canadienne, que l'expérience de l'avortement ne contribuait guère à inciter les femmes à adopter un moyen de contraception plus efficace.

Le fait que des milliers d'enfants aient été tués l'an dernier par avortement me trouble profondément, mais l'influence de l'avortement sur ceux d'entre nous qui vivent effraie davantage. Avec l'avortement nous nions en effet le caractère sacré de la vie; cela montre que notre société attache peu de prix à la vie. En tant que législateurs, nous avons une responsabilité envers les personnes qui vivent actuellement dans notre pays et envers celles qui n'ont pas encore vu le jour. Si nous voulons nous en